

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION D'ARBITRAGE

Les 17 et 18 février 2018, un stage d'arbitrage s'est déroulé au Billard club de Cahors.

Il réunissait 12 candidats et 2 formateurs, un arbitre international et 1 arbitre fédéral.

Les candidats venaient respectivement de:

3 du club de Souillac,

4 du BC Lozérien,

1 du billard club de Blagnac,

1 du billard club de Cahors,

2 de Gourdon,

1 de Pamiers.

Pour des raisons de date, la formation et l'examen ont eu lieu en continuité.

La formation s'est déroulée sur un QCM des années précédentes.

Ensuite tous les points ont été examinés autour du billard.

Le lendemain les candidats ont passé l'examen écrit en remplissant le nouveau QCM adressé par la

FFB qui dure 1 heure. La correction qui a suivi a nécessité 2 heures. L'après-midi a été consacrée à la pratique ; ¼ heure par candidat, après quoi les résultats ont été totalisés, puis proclamés :

1 arbitre Fédéral probatoire

8 arbitres de ligue

2 arbitres de club.

1 candidat malade n'a pas pu assister à l'examen.

Le responsable de la commission d'arbitrage